

*Questions orales*

donnée au public, mais dont une partie, clairement, sont des analyses pour ceux qui prennent des décisions et qui, de par leur nature même, sont des confidences à ceux qui prennent des décisions.

Mais ce qui est beaucoup plus important, c'est la distinction entre les études qui ont été cachées, qui sont des études qui avaient été données à un institut séparé, et le gouvernement du Parti québécois, sous le ministre de la Restructuration, a refusé de rendre publique l'étude de M. Mathews, à moins que M. Mathews supprime des paragraphes dans son étude. Ça c'est un contrôle de l'information, ce que nous nous ne faisons pas.

**M. Michel Gauthier (Roberval, BQ):** Monsieur le Président, je ne sais pas si le ministre des Affaires intergouvernementales aurait la gentillesse de nous dire quels sont les critères, selon lui, à partir desquels des études peuvent être gardées confidentielles, et d'autres rendues publiques.

Dans un premier temps j'aimerais qu'il nous le dise, et dans un deuxième temps, comment explique-t-il que lui peut décider de garder toutes ces études cachées et qu'il se permet de commenter les agissements d'un autre gouvernement qui n'a vraiment pas de leçon à recevoir de lui?

**L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique, Lib.):** Monsieur le Président, je pense qu'il est clair qu'il y a une différence entre des analyses qui sont des analyses de stratégie, qui existent chez le Bloc québécois comme chez le Parti québécois, et qui sont clairement des analyses qui sont pour les preneurs de décisions, comparées à des études qui sont faites pour être révélées au public, faites par des instituts scientifiques et qu'on publie parce que c'est l'institut qui est garant de leur valeur.

Ce que le Parti québécois a fait est inacceptable, et c'est reconnu au complet, c'est-à-dire qu'ils ont empêché que des études soient rendues publiques parce qu'elles contenaient des conclusions avec lesquelles ils n'étaient pas d'accord.

\* \* \*

[Traduction]

### LE RÉFÉRENDUM AU QUÉBEC

**M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Réf.):** Monsieur le Président, il n'y a pas un seul fédéraliste à la Chambre qui ne veuille pas vaincre le Bloc et ses alliés séparatistes au référendum et en finir, une bonne fois pour toutes, avec cette sempiternelle question.

Pour cela, il faudra recourir à des idées meilleures et à des tactiques plus audacieuses que celles adoptées jusqu'à maintenant par les gardiens traditionnels de l'unité nationale.

Ma question s'adresse au premier ministre. Dans quelle mesure consulte-t-il et fait-il participer les fédéralistes hors Québec lorsqu'il s'agit d'améliorer la réaction du gouvernement fédéral au référendum?

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, je m'entretiens de temps à autre avec des premiers ministres provinciaux et d'autres personnes qui m'appellent pour discuter de la question et faire des propositions. J'invite quiconque estime pouvoir apporter une contribution à

téléphoner ses bons conseils à mes collaborateurs ou à moi-même.

Beaucoup de hauts fonctionnaires provinciaux et de représentants du secteur privé m'ont appelé, à plusieurs reprises, pour me demander comment nous pourrions nous assurer que notre pays reste uni. J'accueille volontiers les propositions et l'engagement de tant de personnes, au Québec comme à l'extérieur du Québec, qui veulent seulement travailler fort pour que notre pays demeure uni et que nous puissions enfin nous occuper des vraies questions: créer des emplois, assurer une bonne administration et offrir un véritable avenir aux jeunes de notre pays.

• (1425)

**M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Réf.):** Monsieur le Président, je suis persuadé que le premier ministre mène des consultations, mais je me demande s'il entend et assimile les conseils qu'on lui donne.

Par exemple, les députés réformistes viennent en grande majorité de l'Ouest. Ce que l'Ouest souhaite à cet égard—et il en est question depuis une dizaine d'années—c'est non seulement l'unité nationale, mais le règlement de la question, une position fédéraliste claire, la dénonciation du bluff séparatiste et un fédéralisme amélioré et décentralisé comme solution de rechange au statu quo.

Que fait le premier ministre pour intégrer à la démarche fédérale ces éléments que sont le règlement de la question, une position fédéraliste claire, la dénonciation du bluff séparatiste et un fédéralisme amélioré, comme le réclament les Canadiens de l'Ouest et beaucoup d'autres Canadiens?

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, les Canadiens de l'Ouest, comme tous les autres Canadiens, veulent un bon gouvernement fédéral qui accomplisse bien son travail.

**Des voix:** Bravo!

**M. Chrétien (Saint-Maurice):** Ils savent pertinemment que je suis très rarement applaudi à la Chambre par le Bloc québécois. On ne peut en dire autant de vous.

J'estime que nous nous efforçons vraiment de veiller à ce que les aspirations de tous soient satisfaites. Par exemple, le ministre des Relations fédérales-provinciales parle du travail qu'il accomplit non seulement auprès du gouvernement québécois, mais auprès de tous les autres gouvernements provinciaux pour en arriver à mettre fin au double emploi. Il faut en discuter avec tous les gouvernements provinciaux. Des provinces souhaitent nous voir quitter certains champs d'activité, alors que d'autres n'y tiennent pas parce qu'elles n'ont pas les moyens de s'en occuper elles-mêmes.

La province de l'Alberta est plus riche que les autres provinces. Nous, du gouvernement fédéral, devons nous assurer que les régions les plus pauvres du Canada bénéficient de la même qualité de services que celle que les Albertains ont la bonne fortune de pouvoir se payer.

**M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Réf.):** Monsieur le Président, tout ce qu'on propose jusqu'à maintenant à l'égard de ces questions, c'est la façon traditionnelle de gérer l'unité nationale adoptée, souvent par les mêmes personnes, depuis 32 ans.